

gros à La société nouvelle de commerce S.A.R.L pour une durée de 3 ans renouvelable à partir de 1/6/2015.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien du 30/6/2015.

2015T02617FCCC3

Avis de location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 1/11/2013, enregistré à la recette des finances de Mateur le 4/11/2013 sous le n° quittance 33212. Monsieur Lotfi Ben Abdelrahmen Bejaoui a loué Monsieur Bilel Ben Abderahmen Bejoui la totalité du fonds commerce sis à la rue Mohamed Ali n° 70 Mateur, exploité en la vente des vêtements prêt à porter, avec tous ses éléments corporels et matériels pour une durée de cinq ans qui commence à courir du 1^{er} novembre 2013, au 31 octobre 2018.

2015T02651FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation en date du 2/6/2015, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 24/6/2015 sous le n° 15300640, La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Lotfi Ghafferi le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n° 39 au Pavillon n° 4 Fruits et Légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous destiné à la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 1/6/2015 au 31/5/2016 renouvelable par tacite reconduction.

2015R02873FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation d'un local signé en date du 18/06/2015, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 30/06/2015 sous le n° 15300656, la Société Tunisienne des

Marchés de Gros « SOTUMAG » a confié à Mr Sami Ouni le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le local sis à coté du local n° 18 en face du Pavillon N°1 Fruits et Légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous destiné à l'activité de buvette.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/07/2015 au 30/06/2016 renouvelable par tacite reconduction.

2015R02899FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 17/6/2015, sous le n° 15302053, quittance n° M031227, Mr Mohamed Sattari agissant pour le compte de Henda Grira, titulaire de la CIN n° 05104143, Matricule fiscal: 1294989T, a loué la totalité du fonds de commerce sis à Avenue Grand

Maghreb Arabe - Nabeul- à usage Café 1ère Catégorie à Mr Khemaies Weslati, titulaire de la CIN n° 04516987, pour une durée d'une année, commençant le 16/6/2015 et finissant le 15/6/2016. cet avis a été publié au journal le quotidien le 1/7/2015.

2015N01086FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat

Suite au procès de rassemblée constitutive en date du 25 mai 2015 ; est constitué un syndicat professionnel indépendant des magistrats de la cour des comptes sous l'appellation «Union des Magistrats de la Cour des Comptes»

(UMCC) sis au 87 avenue Taleb Mehiri à Tunis. Ses principaux objectifs sont la défense des droits professionnels des magistrats de la cour des comptes et leur représentation ainsi que la garantie de l'indépendance de la justice.

Le syndicat est constitué des membres suivants :

Khaled Ben Ali : Président,

Olfa Mamlouk : Vice-président,

Fatma Kort : Secrétaire générale,

Fatma Ezzohra Saloum : Trésorier,

Ahmed Mejri, Wafa Abdelsamad,

Antar Marzougui, Raja Affi et Mahassen Kaddour : Membres.

2015T02573APSF1

X Création d'une association

En vertu des statuts signés en date du 20/4/2015 et du constat de Maître Moez Gaidi, huissier à Tunis sous le n° 9235 en date du 29/4/2015- accusé de réception n° RR048749393 en date du 24/6/2015

Dénomination : Association des Gynécologues Obstétriciens de Bizerte.

Siège social : Clinique Errawabi, Bizerte Avenue 15 octobre, Bizerte.

Objet social : promotion de l'activité scientifique et organisation de séminaires et colloques en matière de gynécologie et obstétrique dans la région de Bizerte.

Président: Dr. Mechaal Mourali

Membres: Dr. Moncer Ben Salah, Dr.Mohamed Faouzi Aliwa.

Dr. Amira Ayachi, Dr. Jalel Maamar.

2015T02608APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: Association de développement DIDON

Adresse : 39 avenue Habib Bourguiba 1002 Tunis.

Les objectifs : Assurer le développement et la solidarité

Président : Makrem Aouini